



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 19-juil.-2016

Date de révision: 07-juil.-2017

Version: 2

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

**Nom du produit de l'étiquette** Urine Stain Remover  
**Autres moyens d'identification**  
**Code(s) CUP** Non applicable  
**Code du produit** CS18  
**Synonymes** Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Spécialité endroit propre  
**Utilisations contre-indiquées** Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

### Renseignements sur le distributeur

<b>Adresse du fournisseur</b> Bridgepoint Systems 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA	<b>Adresse du fabricant</b> Bridgewater 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA
--	--

### Numéros de téléphone d'urgence

**Téléphone de l'entreprise** 1-800-658-5314  
**Téléphone d'urgence de l'entreprise** United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)  
International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)  
**Numéro de téléphone en cas d'urgence** Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - inhalation	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
LIQUIDES INFLAMMABLES	Catégorie 4

### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

**Mentions de danger**

NOCIF PAR INHALATION  
 CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU  
 Provoque une sévère irritation des yeux  
 liquide combustible

**Aspect** liquide limpide**État physique** Liquide**Odeur** Âcre**Conseils de prudence - Prévention**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation  
 Porter un équipement de protection des yeux / du visage.  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récepteur dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Dangers non classés ailleurs (DNCA)****Autres informations**

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- Nocif pour les organismes aquatiques
  - Dangers généraux Tenir hors de portée des enfants
  - S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 - 5	*
Propylène glycol monométhyl ether	107-98-2	1 - 5	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

## 4. PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Utilisez un écran pour le bouche-à-bouche (respiration artificielle). Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection personnelle.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes principaux**                      Aucun renseignement disponible.

### Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

**Notes au médecin**                              Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Agents extincteurs appropriés

Utilisation:.. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés**                      Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

### Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

**Produits de combustion dangereux**                      Aucun renseignement disponible.

### Données sur les risques d'explosion

**Sensibilité aux chocs**                              Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques**                      Aucun.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre un incendie, si nécessaire.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser un équipement de protection personnelle. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Conseils pour les intervenants d'urgence** Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

**Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Recouvrir le déversement de poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Absorber avec une matière absorbante inerte. Endiguer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manutention sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection personnelle. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.- Ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Mesures techniques/conditions d'entreposage** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart de la chaleur.

**Matériel d'emballage** Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

**Produits incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
--------------	-----------	----------	------------

Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1 ppm (vacated) TWA: 1.4 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 75 ppm TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m <sup>3</sup>
Propylene glycol monomethyl ether 107-98-2	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	(vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 360 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 540 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 360 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 540 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH: Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**Autres directives relatives à l'exposition** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures techniques** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

**Protection de la peau et du corps** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Mesures d'hygiène** Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Âcre
<b>Aspect</b>	liquide limpide	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	incolore		

<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	5.5	
Point de fusion	Aucun renseignement disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	71 °C / 160 °F	vase clos
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.02	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	

<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	200 cps
<b>Viscosité, dynamique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible	

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité****Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse**      Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**matières incompatibles**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
<b>Contact avec les yeux</b>	Risque de lésions oculaires graves. Éviter le contact avec les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Irritant pour la peau. Éviter le contact avec la peau.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. L'ingestion peut causer un inconfort au niveau de l'estomac. Peut causer une irritation.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	= 801 mg/kg ( Rat )	= 2000 mg/kg ( Rabbit )	= 2 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Propylène glycol monométhyl ether 107-98-2	= 5000 mg/kg ( Rat )	= 13 g/kg ( Rabbit )	> 6 mg/L ( Rat ) 4 h
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED 68439-46-3	= 1400 mg/kg ( Rat ) = 1378 mg/kg ( Rat )	> 2 g/kg ( Rabbit )	

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Affections oculaires/irritation** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	A3	Group 3		

**ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

**CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)**

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour le développement** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité chronique** Éviter une exposition répétée.

**Effets sur les organes cibles** yeux, Appareil respiratoire, peau.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 9268 mg/kg

ETAmél (cutané) 12400 mg/kg

ETAmél (inhalation-gaz) 13484 mg/l

ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 42 mg/l

ETAmél (inhalation-vapeur) 64 mg/l

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****écotoxicité**

1.34552 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1		10.0 - 32.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 18 - 56: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 16.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	18 - 32: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Propylene glycol monomethyl ether 107-98-2			23300: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Traitement des déchets**

<b>Méthodes d'élimination</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	Toxic Corrosive Ignitable Reactive

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b><u>DOT</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b><u>IATA</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b><u>IMDG</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ

#### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux)

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Oui
<b>Danger de libération soudaine de pression</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

**Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

**CERCLA**

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)



Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	RQ
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1		1000 lb	

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	X	X	X
Propylene glycol monomethyl ether 107-98-2	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b><u>NFPA</u></b>	risque pour la santé 2	inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - <b>PROTECTION INDIVIDUELLE X</b>
<b><u>HMIS</u></b>	risque pour la santé 2	inflammabilité 2	danger physique 0	

Préparée par Bridgewater  
Environmental Health & Safety  
Date de révision 07-jui.-2017

Note de révision  
Reclassification due to formula changes and new information.

**Avis de non-responsabilité**

Le ( M ) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

**Fin de la fiche signalétique**